

Nevado signe une lettre d'entente avec SOQUEM pour le projet Roger

Montréal, (Québec), 21 février 2017 - Ressources Nevado Corp. (TSX-V: VDO) (la «Société» ou «NEVADO») a le plaisir d'annoncer la signature d'une lettre d'entente pour le projet Roger situé à 5 km au nord-ouest de la ville de Chibougamau dans la province de Québec. L'entente est sujette aux conditions d'une vérification diligente portant sur des aspects légaux, techniques et commerciaux, les deux parties s'étant engagées à négocier les termes d'une entente définitive avant le 28 février 2017. Cette entente définitive établira les termes de l'option à être consentie à Nevado et de la coentreprise à être créée par la suite pour l'exploration et, le cas échéant, le développement et l'opération de ce projet aurifère.

La propriété Roger

La propriété est localisée dans le canton de McKenzie sur le flanc nord de l'anticlinal de Chibougamau, contient le gîte aurifère Mop-II. Ce gîte, où est présente une rampe souterraine de 832 m, est constitué de larges enveloppes de pyrite aurifère, qui sont encaissées à l'intérieur d'une intrusion felsique porphyrique à quartz et à feldspaths. La propriété Roger est un projet d'exploration avancé. Les estimés historiques du gîte aurifère Mop-II sont de l'ordre de 3,24 M t @ 1,61 g/t Au et 0,04 % Cu, en utilisant une teneur de coupure de 1 g/t Au (Évaluation réalisé par RPA (2006) conforme à NI 43-101). La propriété possède un excellent potentiel pour des minéralisations aurifères. La personne qualifiée n'a pas fait les travaux requis pour commenter et valider ni l'information technique ni les ressources qui font l'objet de l'estimation des ressources tel que rapporté. Nevado ne considère pas les ressources faisant l'objet de l'estimation comme étant des ressources minérales à jour. Nevado et SOQUEM planifient faire des travaux de base au cours des prochains mois et fourniront les mises à jour des progrès en temps opportun.

Les termes de la lettre d'entente se résument comme suit :

Les termes de l'option permettront à Nevado d'acquérir un intérêt indivis de 50% dans le projet Roger en contrepartie d'investissements totalisant 2 M\$ sur une période de trois ans, soit un montant de 350 000\$ ferme la première année, de 650 000\$ la deuxième année et de 1 M\$ la troisième année. SOQUEM agira comme gérant des travaux la première année et Nevado aura la possibilité d'obtenir la gérance des travaux en prévision de la deuxième ou troisième année de l'option.

Dès la réalisation des obligations d'investissement, SOQUEM transférera à Nevado un intérêt indivis de 50 % dans la propriété et la coentreprise sera formée entre les parties à l'égard de la propriété.

Selon Sylvain Laberge, président et chef de la direction de Nevado « Le projet Roger possède un excellent potentiel de croissance et notre investissement vise l'accroissement de ses ressources ainsi que l'exploration de nombreuses autres cibles sur la propriété. Aussi, nous sommes très satisfaits du modèle de cette entente et de notre association avec SOQUEM ».

SOQUEM et Nevado élaborent présentement un programme d'exploration à être divulgué dans un prochain communiqué. La facilité d'accès et les caractéristiques du terrain permettent l'exécution de travaux de décapage et de forage à la longueur d'année.

À propos de SOQUEM.

SOQUEM, filiale d'Investissement Québec, est un acteur de premier plan dans l'exploration minière au Québec. SOQUEM a pour mission de favoriser l'exploration, la découverte et la mise en valeur de propriétés minières au Québec. Elle a participé à plus de 350 projets d'exploration et pris part à d'importantes découvertes d'or, de diamants, de lithium et de plusieurs autres minéraux.

À propos de Nevado Inc.

Corporation Ressources Nevado est une société d'exploration minière canadienne dont les activités consistent en l'exploration, l'évaluation et le développement de propriétés minières aurifères.

Assurance Qualité / Contrôle Qualité

M. Philippe Cloutier, P. Geo., président du conseil de Nevado Inc. est une personne qualifiée telle que cette expression est définie dans le Règlement 43-101.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec:

Sylvain Laberge

Président et Chef de la direction

Nevado

Téléphone: 514-702-9841

slaberge@sdnlfinacial.com

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.